



SARL OSQ
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

QUALIA EXPERTISE

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Aquitaine

95 Impasse du Pas de Monac 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Numéro SIRET: 50986962400049 Téléphone: 05.57.64.68.25

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>----- B I L A N -----</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Détail de l'Actif</i>	5
<i>Détail du Passif</i>	6
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	7
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	8
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	9
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	10
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	11
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	12
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	13
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	14
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	15
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	16
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	17
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	18
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	19
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	20
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	21

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL OSQ** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 36 263 euros

Chiffre d'affaires : 2 958 euros

Résultat net comptable : 699 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT ANDRE DE CUBZAC

Le 21/04/2023

Signature

Caroline BARON
Expert Comptable

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	36 000		36 000	36 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	36 000		36 000	36 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	1		1	1	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	262		262	434	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	263		263	435
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	36 263		36 263	36 435

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	36 500	36 500
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 469)	
Résultat de l'exercice	699	(1 469)	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	35 729	35 031
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	123	100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	410	1 304	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	533	1 404
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	36 263	36 435
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	698,56	(1 469,26)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	533	1 404
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail de l'Actif

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	12/11/2020 31/12/2021	14 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	36 000	99,28	36 000	98,81		
Autres participations	36 000	99,28	36 000	98,81		
TITRES DE PARTICIPATION	36 000	99,28	36 000	98,81		
TOTAL III - Actif Circulant NET	263	0,72	435	1,19	(172)	-39,59
Autres créances	1		1			45,45
TVA DEDUCTIBLE	1				1	300,00
TVA COLLECTÉE 20%						-100,00
Disponibilités	262	0,72	434	1,19	(172)	-39,70
QONTO	262	0,72	434	1,19	(172)	-39,70
TOTAL DU BILAN ACTIF	36 263	100,00	36 435	100,00	(172)	-0,47

Détail du Passif

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	12/11/2020 31/12/2021	14 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	35 729	98,53	35 031	96,15	699	1,99
Capital Social ou individuel	36 500	100,65	36 500	100,18		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	36 500	100,65	36 500	100,18		
Report à nouveau	(1 469)	-4,05			(1 469)	
REPORT A NOUVEAU	(1 469)	-4,05			(1 469)	
Résultat de l'exercice	699	1,93	(1 469)	-4,03	2 168	147,55
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	533	1,47	1 404	3,85	(871)	-62,01
Emprunts et dettes financières divers	123	0,34	100	0,27	23	23,00
ASSOCIES-COMPTES COURANTS	123	0,34	100	0,27	23	23,00
Dettes fiscales et sociales	410	1,13	1 304	3,58	(894)	-68,53
TVA A PAYER	410	1,13	1 304	3,58	(894)	-68,56
TVA COLLECTEE 20%						
TOTAL DU BILAN PASSIF	36 263	100,00	36 435	100,00	(172)	-0,47

Etats financiers au 31/12/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	14 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 958		2 958	6 618
	Montant net du chiffre d'affaires	2 958		2 958	6 618
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				2 958	6 618
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			927	162
	Impôts, taxes et versements assimilés			52	479
	Salaires et traitements				6 704
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 281	742
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				2 260	8 087
RESULTAT D'EXPLOITATION				699	(1 469)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		699	(1 469)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		699	(1 469)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		2 958	6 618
TOTAL DES CHARGES		2 260	8 087
RESULTAT DE L'EXERCICE		699	(1 469)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	12/11/2020 31/12/2021	14 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	2 958	100,00	6 618	100,00	(3 660)	-55,30
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 958	100,00	6 618	100,00	(3 660)	-55,30
Production vendue Services FRANCE	2 958	100,00	6 618	100,00	(3 660)	-55,30
PRESTATIONS DE SERVICES	2 958	100,00	6 618	100,00	(3 660)	-55,30
Montant net du chiffre d'affaires	2 958	100,00	6 618	100,00	(3 660)	-55,30
Total des charges d'exploitation	2 260	76,39	8 087	122,20	(5 828)	-72,06
Autres achats et charges externes	927	31,33	162	2,45	765	471,02
REMUN. INTERM. ET HONORAIRES	800	27,04			800	
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	26	0,89	36	0,54	(9)	-26,25
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	101	3,40	127	1,91	(26)	-20,55
Impôts, taxes et versements assimilés	52	1,76	479	7,24	(427)	-89,14
CSG DEDUCTIBLE	52	1,76	479	7,24	(427)	-89,14
Salaires et traitements			6 704	101,30	(6 704)	-100,00
REMUNERATION GERANCE			6 500	98,21	(6 500)	-100,00
CSG CRDS NON DEDUCTIBLE			204	3,08	(204)	-100,00
Cotisations personnelles de l'exploitant	1 281	43,30	742	11,21	539	72,58
COTISATIONS URSSAF	1 281	43,30	742	11,21	539	72,58
Résultat d'exploitation	699	23,61	(1 469)	-22,20	2 168	147,55
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	699	23,61	(1 469)	-22,20	2 168	147,55
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	699	23,61	(1 469)	-22,20	2 168	147,55

Etats financiers au 31/12/2022

**ETATS
FISCAUX**



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration :
SIE CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46009 CAHORS

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
SARL OSQ
La Penchénerie
46220 PRAYSSAC

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CONSEIL POUR LES AFFAIRES
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Insp. IFU	N° dossier	N° Siret
		89136602300010

Préciser éventuellement :
 l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
-----------------------------------	----------	------------------------------------	--	--	--

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	
--	--	--	--	--	--	--	--

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
 (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de reconstruction de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>	

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou affèrent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	<input type="text"/>
---	----------------------

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : **QUALIA EXPERTISE** 95 Impasse du Pas de Monac 05.57.64.68.25
 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
 - Conseil :
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :
 N° d'agrément

A **PRAYSSAC** le Signature et qualité du déclarant **Marius ORTIZ** Gerant

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 stipulent : « les garanties pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, au titre de votre service des impôts »

Désignation de l'entreprise SARL OSQ		La Penchénerie		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		46220 PRAYSSAC			
SIRET		8 9 1 3 6 6 0 2 3 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 14	
				Exercice N clos le 31122022	
				Exercice N-1 clos le 31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	36 000	36 000
	Total I (5)	044	048	36 000	36 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070		
		072	074	1	1
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	262	434
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	263	435
	Total général (I + II)	110	112	36 263	36 435
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	36 500	36 500	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	(1 469)		
	Résultat de l'exercice	136	699	(1 469)	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	35 729	35 031	
Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	533	1 404	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	533	1 404		
Total général (I + II + III)	180	36 263	36 435		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL OSQ		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215	214			
		217	218	2 958	6 618	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	2 958	6 618	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	927	162	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	52	479	
	Rémunérations du personnel *		250		6 704	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	1 281	742	
	Dotations aux amortissements *		254			
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 260	8 087
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	699	(1 469)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300			
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	699	(1 469)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	699	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Investissements outre-mer					
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127			
	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)					
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648	649	990		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	699	354	
		Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....1.469.....dont imputés sur le résultat :			360	699	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370			
		Déficit col. 2		372		

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	36 000	482		484		486	36 000				
TOTAL		490	36 000	492		494		496	36 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL OSQNéant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715		2					
Constructions	720		725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5					
Matériel de transport	750		755		6					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7					
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982				1 469
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis				
Déficits imputés						983				699
Déficits reportables						984				771
Déficits de l'exercice						860				
Total des déficits restant à reporter						870				771
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	1 281	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	1 281			
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	591	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	181	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL OSQ		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		2 958
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		2 958
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		927
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		927
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	2 031
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2022	160 31/12/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|2|

N° SIRET 8|9|1|3|6|6|0|2|3|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLO SQ

ADRESSE (voie) La Penchénerie

CODE POSTAL 46220 VILLE PRAYSSAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SAS Dénomination 10H11
N° SIREN (si société établie en France) 531294296 % de détention 11,11
Adresse : N° 88 Voie RUE JUDAIQUE
Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



OSQ

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 36 500 euros

SIREN 891366023

RCS Cahors B 891 366 023

Siège Social LA PENCHENERIE 46220 PRAYSSAC

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés

27/04/2023

L'an deux mille vingt trois,

Le vingt-sept avril,

À treize heure et quarante minutes.

Les associés de la société OSQ, SARL au capital de trente six mille cinq cent euros divisés en 50 parts sociales, dont le siège social est à Prayssac, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Ortiz Marius, gérant de la société et propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) parts sociales, numérotées de 1 à 50.

Est également présente Mme Elisa Mayor, propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) parts sociales, numérotées de 1 à 50.

Soit au total deux associés présents, totalisant CINQUANTE (50) parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : la présentation et la validation des comptes annuels, ainsi que la proposition d'affectation.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022, qui se chiffre à six cent quatre vingt dix neuf (699) euros, en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

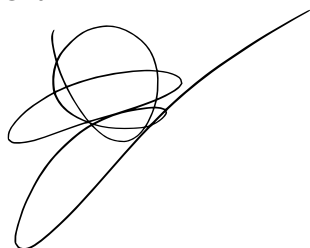
Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Ortiz Marius pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

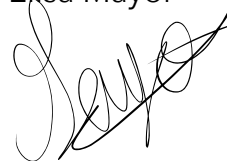
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant
Marius Ortiz

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends to the right.

Elisa Mayor

A handwritten signature in black ink, featuring a large, elegant initial 'E' followed by a series of fluid, connected letters.



OSQ

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 36 500 euros

SIREN 891366023

RCS Cahors B 891 366 023

Siège Social LA PENCHENERIE 46220 PRAYSSAC

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés

27/04/2023

L'an deux mille vingt trois,

Le vingt-sept avril,

À treize heure et quarante minutes.

Les associés de la société OSQ, SARL au capital de trente six mille cinq cent euros divisés en 50 parts sociales, dont le siège social est à Prayssac, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Ortiz Marius, gérant de la société et propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) parts sociales, numérotées de 1 à 50.

Est également présente Mme Elisa Mayor, propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) parts sociales, numérotées de 1 à 50.

Soit au total deux associés présents, totalisant CINQUANTE (50) parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : la présentation et la validation des comptes annuels, ainsi que la proposition d'affectation.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022, qui se chiffre à six cent quatre vingt dix neuf (699) euros, en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

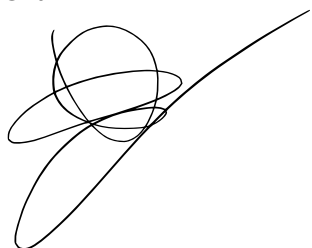
Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Ortiz Marius pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

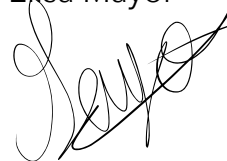
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant
Marius Ortiz

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends to the right.

Elisa Mayor

A handwritten signature in black ink, featuring a large, elegant initial 'E' followed by a series of fluid, connected letters.